



La mairie d'Ajaccio recrute son Chargé de gestion foncière

Filière Administrative – Catégorie A
Date limite de Candidature : 24/04/2024

Description du poste

L'agent sera chargé des affaires immobilières de la Ville d'Ajaccio :

- Gestion du domaine privé
- Rédaction d'actes administratifs
- Conseil et analyse de procédures nécessaires à la gestion du patrimoine

Vos activités principales

Gestion du domaine privé de la collectivité :

- Assurer la mise à jour du patrimoine communal
- Assurer la gestion des actes de disposition du patrimoine immobilier communal
- Conseil et analyse juridique des procédures menées par le service
- Rédaction des actes administratifs : acquisitions, cessions, baux, délibérations, notes

Organisation de visites lors de l'acquisition ou à la cession de biens immobiliers :

- Solliciter et accompagner les visites de conformité technique
- Gérer l'instruction des dossiers d'acquisition, de cession et de location

Condition d'exercice du poste

Rythme de travail :

- Temps complet - 38,20 heures

Exigences

Niveau bac + 3 à bac +5, idéalement connaissances en droit notarial ou droit du patrimoine et des collectivités territoriales

Vos compétences

Savoir et savoir faire:

- Environnement des collectivités
- Instances et processus de décision de la collectivité
- Cadre réglementaire du fonctionnement des collectivités
- Notion du risque et d'environnement juridique
- Techniques rédactionnelles spécifiques au secteur juridique
- Techniques de recueil et de traitement de l'information
- Méthode et outils d'analyse et de diagnostic
- Lecture des plans de géomètre / PLU

Savoir être :

- Sérieux
- Méthode et rigueur
- Disponibilité
- Sens du service public